LA COOPÉRATION AGRICOLE
VIGNERONS COOPÉRATEURS
OCCITANIE

Actions Phares

Vignerons Coopérateurs d'Occitanie

« Au service des caves coopératives »

2022

CONSOMMONS COOPÉRATIF

LA COOPÉRATION AGRICOLE
VIGNERONS COOPÉRATEURS
OCCITANIE

Au service des caves coopératives

Actions phares 2022

2022, Une adaptation face aux crises !

VCO est toujours mobilisé pour accompagner les caves coopératives face aux imprévus :

- Flambée du prix de l'énergie et des coûts de matières premières
- Crise en Ukraine
- Volatilité des marchés

Nos équipes ont mis tout en œuvre pour vous accompagner.

LA COOPERATION VITICOLE OCCITANIE EN CHIFFRES

- **185 caves coopératives et unions**
- **17 000 Vignerons Coopérateurs**
- **1.8 milliards d'euros de chiffres d'affaires**
- **10 millions d'hectolitres de vin, soit près de 70% de la production régionale sous signe de qualité**
- **154 000 Hectares de vigne, soit 61 % des superficies**
- **5 900 salariés**

NOS VALEURS

Solidarité

Equité

Responsabilité

Transparence

NOS MISSIONS

Représenter et défendre les entreprises coopératives

Accompagner les entreprises coopératives

Développer l'emploi et les compétences des entreprises coopératives

Promouvoir la coopération et les produits

NOS OBJECTIFS

- **Défendre et soutenir** nos entreprises dans leur développement et leur stratégie.
- **Permettre** aux coopératives de s'adapter face aux enjeux alimentaires, environnementaux et climatiques**.**
- **Accompagner et promouvoir** les Femmes et les Hommes par la formation et l'information.
- **Agir** sur la gestion du foncier viticole et favoriser le **Renouvellement** des générations.
- **Développer** les circuits de vente dont la vente directe et l'agritourisme.
- **Promouvoir l'innovation** et le développement durable.

LA COOPÉRATION AGRICOLE
VIGNERONS COOPÉRATEURS OCCITANIE

Au service des caves coopératives

Actions phares 2022

L'ORGANISATION INTERNE

Gouvernance du Conseil de Gestion VCO

Une gouvernance de proximité qui représente la diversité des caves coopératives

Le **Conseil de Gestion** *Vignerons Coopérateurs Occitanie*, composé de 42 membres, est représenté par un président et quatre vice-présidents (également présidents territoriaux.)
Le Conseil de Gestion réunit régulièrement ses membres ainsi que des invités composés de stagiaires et de représentants d'organismes.

Un Bureau et des Comités territoriaux sont également réunit régulièrement pour être au plus près des adhérents.

Président VCO et Aude : Ludovic ROUX
Président Territorial Gard : Anthony BAFOIL
Président Territorial Hérault : Fabien CASTELBOU
Président Territorial Pyrénées-Orientales : Guillaume RIBES
Président Territorial Midi Pyrénées : Joël BOUEILH

7 commissions Techniques

Pilotées par 1 élu du Conseil et 1 administratif, ils **animent et coordonnent** les débats avec un groupe de présidents et directeurs et/ou techniciens. 2 à 3 réunions par an permettent une **restitution des travaux auprès du bureau et du conseil**.

Juridique
Elu référent régional : **Fabien CASTELBOU**
Administratif : **Karine SOLER**
Catherine SALARD

Certifications environnementales
Elu référent régional : **Jean-Luc CONSTANS**
Administratif : **Delphine ANTOLIN**
Soutien opérationnel : **Mathilde HANOUN**

Informatique
Elu référent régional : **Anthony BAFOIL**
Administratif : **Laurent CUTZACH**
Soutien opérationnel : **Samia TRAVERSAC/ Corentin LEVRIEN**

JVC
Elu référent régional : **Guillaume RIBES**
Administratif : **Laurent CUTZACH**
Soutien opérationnel : **Aurélie Monjoint**

Europe
Elu référent régional : **Ludovic ROUX**
Administratif : **Christophe GROPPI**
Soutien, suivi agenda : **Valérie BASTOUL**

Métiers
Elu référent régional : **Ludovic ROUX**
Administratif : **Valérie BASTOUL**
Soutien opérationnel : **Brigitte JOUHAUD**

Développement Durable
Elu référent régional : **Fabien CASTELBOU**
Administratif : **Delphine ANTOLIN**
Soutien opérationnel : **Jean-Marc HAMON**

NOS SERVICES

La Coopération Agricole Occitanie : c'est une équipe de 42 salariés pluridisciplinaires et multi-sites pour plus de proximité avec les entreprises coopératives et les acteurs du territoire.

DES CONSEILLERS SPÉCIALISÉS

Juristes
Conseillers emploi formation
Conseillers environnementaux
Conseillers qualité et sécurité
Conseillers économiques
Statisticiens

DES SERVICES POUR VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

Juridique et social
Economie
Environnement
Formation
Communication et promotion

DES ACTIONS POUR PREPARER L'AVENIR !

Former les futures générations avec les JVC
Accompagner la transition agroécologie (HVE, Carbone…)
Développer la RSE et l'innovation

VIE SYNDICALE

Vignerons Coopérateurs Occitanie représente la coopération viticole dans les instances régionales, nationales et européennes pour défendre les intérêts de ses adhérents.

- **Pour l'Europe** : Ludovic ROUX
- **Pour le national** : Joël BOUEILH
- **En région** : Ludovic ROUX
- **Dans les départements ou territoires** : Ludovic ROUX (11), Anthony BAFOIL (30), Fabien CASTELBOU (34), Guillaume RIBES (66), Joël BOUEILH (MP)

❖ Mobilisation de nos représentants sur de nombreux dossiers :

- Suite à l'épisode gel d'avril 2021, en 2022 nous avons suivi la mise en place des mesures à la fois au niveau national (enveloppe de 119M€) mais aussi dans certains départements (400K€ dans le Gard, Hérault).
- Suite de la négociation sur le prolongement des durées de remboursement des PGE.
- Re négociation viti-investissement dans le cadre de la nouvelle PAC 2023-2027 avec suppression de la notation des dossiers principalement mais aussi l'arrivée des premières mesures liées au droit à l'erreur et notamment la possibilité de compléter son dossier après demande des services instructeurs sous 10 jours en lieu et place d'un rejet de dossier sans recours possible.
- Négociation de l'exonération de TFNB dans le Gard suite à épisode de grêle et de sècheresse.
- Suivi et mobilisation sur le nouveau référentiel HVE.
- Suivi des dossiers européens par les élus : réglementation sur l'étiquetage, sur les pesticides…

❖ Rencontres régulières avec les représentants de l'Etat,

- Impacts économiques de la guerre en Ukraine, flambée des coûts de l'énergie, volatilité des marchés : participation aux réunions de crise avec la Préfecture et la Région, accompagnement des coopératives pour renforcer leur performance énergétique.

❖ Réunions « Présidents – Directeurs »

En 2022, des réunions trimestrielles sur le Marché et les sujets d'actualité ont été organisées sur l'ensemble du territoire.

❖ Rencontres régulières entre les **représentants des directeurs** et le Président de la section.

❖ Représentation des élus sur le territoire

- Relation avec les OPA,
- Participations aux CAF,
- Dialogues avec les services de l'Etat et les collectivités,
- Accompagnement à la réflexion stratégique des caves des PO. Animation de groupes de travail sur les différents enjeux stratégiques,
- Renouvellement des administrateurs et élections des nouveaux présidents des comité territoriaux,
- Visites préfectorales pendant les vendanges.

JURIDIQUE

❖ Conseils aux coopératives et rédaction d'actes

- Restructurations, fusions, filialisation, fiscalité, gouvernance, relations Adhérents.
- Audits juridiques.
- Animation de formations sur des thématiques juridiques.
- Modifications de statuts
- Communication de modèles de trame de Règlement Intérieur. Relecture du Règlement Intérieur finalisé par la cave.
- Veille législative, règlementaire et jurisprudentielle.

Sans oublier le « SVP » juridique qui représente près de **2 700 appels** et **3 500 mails.**

❖ Droit des sociétés

- Accompagnement dans la création de filiales et dans la vie sociale de ces filiales.

❖ Droit Commercial

- Aide à la rédaction de Conditions Générales de vente.
- Contentieux commerciaux.

❖ Veille sur l'actualité juridique

- Analyse de tous les textes et rédaction de synthèses d'aides à destination des coopératives.
- Adaptation des procédures avec rédaction de circulaires et de modèles. Assistance aux caves.
- Participation des juristes aux réunions et groupes de travail nationaux de LCA ou VCF.

❖ La règlementation viti œnologique

- Accompagner, informer les adhérents en matière de droits indirects, de fraude et de traçabilité.
- Accompagner les adhérents dans le cadre de contentieux.
- Faire remonter au national les problématiques rencontrées sur le terrain (en lien avec BERCY).
- Mise à disposition des registres.

16 circulaires rédigées sur les sujets de droit coopératif, règlementation viti oeno, droit commercial.

DROIT DU TRAVAIL & SOCIAL

❖ Veille sociale

- Veille juridique, réglementaire et jurisprudentielle, rédaction de synthèses d'aides à destination des coopératives.
- Adaptation des procédures : circulaires et modèles. Assistance aux caves.
- Participation des juristes à la **commission sociale employeur** VCF et à la **commission paritaire nationale** de la CCN des caves coopératives et leurs unions.
- Participation à la commission sociale et RH de LCA.

DROIT DU TRAVAIL & SOCIAL , suite

- **Négociation de la dérogation à la durée du travail pendant les vendanges**

- **Négociation « restructuration des branches au niveau national »**
  - Création d'une instance de dialogue social interbranches.

- **Audits sociaux et Ressources Humaines**
  - Accompagnement des entreprises dans la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences par la mise à disposition d'outils adaptés à leur activité et à la réglementation.
  - Accompagnement des entreprises sur le volet social à l'occasion de restructuration (fusion, filialisation etc…).

    En 2022 : 5 caves ont été accompagnées.

- **Accompagner les coopératives dans les relations individuelles du travail**

  Conclusion, exécution, rupture de contrat, négociations, transactions, etc…

  En 2022 : 234 contrats rédigés et plus de 180 dossiers d'accompagnement à l'occasion de départ (rupture conventionnelle, licenciement, départ à la retraite, etc.).

- **Accompagner les coopératives dans les relations collectives de travail**
  - Accompagnement dans la mise en place des institutions représentatives du personnel.
  - Rédaction d'accord d'entreprise :

    14 accords rédigés et 10 caves accompagnées dans la rédaction et le dépôt d'accord.

- **Ateliers « Actualités sociales et payes »**

  Organisation d'ateliers pratiques et formation pratique à destination des responsables RH ou Paye des caves coopératives sur l'actualités sociales et paye (2 sessions).

- **Service « Coop paye »** propose aux coopératives une prestation pour répondre aux besoins spécifiques en gestion sociale.

  135 dossiers pour une production de **16 770 bulletins** de salaire par an.

ECONOMIE

- **Accompagnement des coopératives sur les dossiers investissements** (FEAGA, FEADER) et Promotion Pays Tiers.
  - **57 dossiers** ont été accompagnés **à hauteur de 28.5 millions d'euros** de dépenses éligibles **pour une aide potentielle** pour nos caves coopératives **de 7.3 millions d'euros**.
  - **Pass et Contrat Agro viti**
    - Les coopératives ont bénéficié du soutien des équipes techniques de VCO. **Une dizaine de dossiers** ont été déposés (aide à l'embauche, à la certification environnementale, au développement commercial, à la rationalisation des outils, l'agritourisme, l'export, etc.).
    - Suivi et accompagnement des dossiers déposés les années précédentes.

ECONOMIE , suite

❖ Mesures conjoncturelles : Gel 2021 … la suite »

- **Dispositif Aval - impact gel 2021 - la mesure nationale** : Votre fédération s'est organisée pour diffuser rapidement l'information auprès de chacun de vous et vous apporter les conseils individuellement ou collectivement et au fur et à mesure de la connaissance du dispositif pour l'établissement des dossiers. Le dénouement de ce dispositif est prévu au 30 juin 2023.
- **Mesures départementales** : accompagnement, dans le Gard et l'Hérault, de nos adhérents pour répondre favorablement aux dispositifs et aux enveloppes mis en place par les Conseils Départementaux.

❖ Observatoire viticole et veille internationale

- Analyse de la conjoncture nationale et internationale (suivi de l'évolution des marchés, des vignobles et de l'encépagement…). Réalisation de 2 cahiers de conjoncture marché à la production et 1 cahier de tendance sur les marchés.

- Réalisation d'enquêtes auprès des coopératives afin d'apporter des éléments d'argumentation fiables et le plus actualisés possibles pour leurs négociations commerciales.
  - Réalisation de 3 enquêtes stocks et retiraisons par an,
  - 1 enquête estimation de récolte,
  - 1 enquête sur le marché des vins Bio.

- **Construction du modèle d'analyse comparative**

Le service économique travaille sur la mise en place d'un tableau de bord économique des coopératives viticoles de la région. L'objectif est de pouvoir disposer à la fois d'une analyse globale sur la base d'une typologie des caves, mais également de mettre à disposition des caves un tableau de bord individualisé leur permettant d'analyser leur positionnement au regard de la typologie établie à partir de quelques ratios pertinents et adaptés aux spécificités coopératives.

❖ Foncier : accompagnement sur les projets et la mise en place d'outil de maitrise du foncier sur la zone d'apport.

❖ Organisation d'une réunion conjoncture économique régionale en démarrage de campagne.

❖ Export : Participation au salon international du vin en vrac à Amsterdam

Reconduite de l'accompagnement des coopératives au plus gros salon Bulk organisé par VCO avec **19 caves inscrites** en 2022. L'intérêt pour ce salon est croissant pour nos entreprises, dans l'objectif de découvrir de nouveaux marchés et pour rétablir un équilibre de marché dans l'avenir.

ENVIRONNEMENT

❖ Gestion de l'Eau et relation avec l'agence de l'eau

- Défense et accompagnement d'un groupe de caves sur le dossier les opposants à l'Agence de l'Eau quant au mode calcul de redevance pollution. Ce dossier a été porté devant le tribunal administratif.
- Préparation et **accompagnement des caves** lors des contrôles agence de l'eau sur les ouvrages de dépollution **et mise en place des actions correctives**, suivis annuels.
- Restriction sécheresse : suivi des arrêtés préfectoraux pour la préservation de l'activité pendant les vendanges.

❖ Accompagnement sur la réglementation environnement et sécurité

- **Représentation et défense des dossiers**. Préparation et présence sur sites lors des Contrôles DREAL, DDTM ou DDPP avec les caves. Accompagnement à la mise en place des actions correctives. Plus de 50 contrôles en 2022
- **Veille réglementaire environnement et sécurité**
  - Rédaction de fiches de lecture, participation à l'analyse des prochains textes.
  - Respecter les obligations réglementaires en tant qu'ICPE : sensibilisation, organisation de formation, montage de dossiers, etc.
  - Faciliter les démarches des coopératives en étant force de proposition par rapport aux évolutions réglementaires.
  - Répondre aux attentes sociétales (en lien avec les différentes plaintes potentielles : pollution, bruit, odeurs, impact paysager, etc.).
  - Accompagnement au quotidien pour la **mise à jour réglementaire des sites.**

❖ Energie

Optimisation énergétique, optimisation Fiscale et développement des énergies renouvelables

Suite à la **crise énergétique de 2022**, nous avons suivi les dispositifs de délestage projetés par l'Etat, suivi des aides et informé par plusieurs circulaires de sensibilisation, fait du lobbying auprès des pouvoirs publics pour développer les aides aux coopératives.

Les actions :

- Mise en place de **l'Achat groupé** de l'électricité face à la flambée des coûts : 15 caves coopératives (ayant une fin de contrat en 2022), 27 fournisseurs d'électricité contactés
- Création d'un outil pour le remboursement de la TICGN (gaz naturel).
- **Décret tertiaire :** Webinaire et 16 visioconférences.
- Veille sur le marché de l'électricité et sur les certificats d'économies d'énergies, Accompagnement pour le **choix de leur fournisseur d'énergie**.
- Accompagnement sur **la fiscalité énergétique** avec les demandes de réduction de la CSPE (**plus de 30 dossiers** créés ou suivis.
- Accompagnement pour la **mise en place d'énergies renouvelable** en cave : volet réglementaire et volet fiscal (avec Service juridique).

ENVIRONNEMENT, suite

❖ **Accompagner la transition agroécologique**

- Accompagnement des caves dans les certifications environnementales.
- . Travail sur le nouveau **référentiel HVE** : mobilisation forte pendant la concertation du nouveau référentiel pour un retour au bon sens dans son application.
  145 caves engagées dans HVE, un réseau de **80 techniciens**, **4 formations**
- **Enquête** marché vin Bio 2022 avec l'agence Bio. Mise en place d'un groupe de travail sur les opportunités marchés France et export**.**
  1 cave sur 2 a une production **Bio**.
- Veille sur la stratégie **bas carbone**, accompagnement des caves pour la **mise en place de bilans carbone**, **test des méthodologies** carbone dans les caves, **suivi des opportunités** carbone pour la filière viti.
- **Soutien au GDON** dans les départements pour favoriser la prévention contre la flavescence dorée.

RSE, Responsabilité Sociétale

Vignerons Coopérateurs Occitanie déploie une **boîte à outils complète** pour les coopératives qui souhaitent avancer dans leur démarche RSE : accompagnement personnalisé, Diagnostic Elan RSE, Diagnostic 3D, Audit MP3 - Mesure de la perception des parties prenantes, formations collectives pour administrateurs et salariés, ateliers, Evaluation à blanc Engagé RSE, coaching.

❖ **Poursuite de l'action collective RSE,** en partenariat avec AREA Occitanie.

❖ **Poursuite du Think Tank RSE prospectif** avec les entreprises les plus engagées pour définir les enjeux à venir et les manques à combler.

❖ **Réalisation d'une charte RSE Agro Occitanie** avec la sélection de 10 indicateurs RSE pour mesurer l'impact des activités de nos coopératives sur la RSE et pour favoriser le benchmark.

❖ **Création d'un livret de traitement des objections** / à la **mise en place d'une démarche RSE.**

❖ **Création d'un guide « la RSE en 10 étapes »** avec les fiches « outils » techniques associées en fonction du niveau de maturité RSE des entreprises.

❖ **Journées Portes Ouvertes** en mai avec 12 entreprises et la banque alimentaire du Gers : 106k€ de dons, 1 book digital, 1 after moovie.

Innovation

- Actions conduites, via les interprofessions, sur les **« cépages résistants »** aux maladies cryptogamiques mais aussi à la sécheresse. Organisation de dégustation de nouveaux cépages résistants

Formation

Formation des administrateurs

Le dispositif de professionnalisation des administrateurs est construit « sur mesure pour répondre aux besoins des conseils d'administration des coopératives.

- **Formation cycle 1 « Les Clés du métier d'administrateur »** : Participer au devenir de son entreprise 4j
- **Formation de perfectionnement « Développer ses capacités en communication »** 6j.
- **Formation Décideurs cycle 2** : être acteur dans la gouvernance de sa coopérative (8j/an sur 2 ans).

Formation des salariés

LCA Occitanie facilite l'accès à la formation professionnelle et l'acquisition de compétences des salariés grâce à l'action collective avec OPCAPIAT, les formations spécifiques ou encore la validation des acquis de l'expérience (VAE).

- Certificat de Qualification Professionnelle **CQP Caviste en cave coopérative.** Animation du Comité de pilotage du CQP Caviste en cave coopérative en partenariat avec le GIP Formavie, les Organisations Syndicales des salariés et Ocapiat.
  En 2022, 17 candidats ont validé en totalité la certification et 2 candidats ont validé partiellement
- **Formation référent sécurité** : Cette formation spécifique pour les caves coopératives est construite avec les MSA Languedoc et Grand Sud dans le cadre d'une convention de partenariat : **109 référents sécurité formés depuis 2017, 13 en 2022.**

JVC, Jeunes Vignerons Coopérateurs

- **Animation du réseau des Jeunes Vignerons Coopérateurs :** être force de proposition pour l'évolution de la coopération.
- **20 JVC formés** sur le rôle de l'administrateur en coopérative
- **Organisation de 5 réunions** régionales sur différents thèmes autant économiques que politiques.
- **Voyage en Val de Loire** du 20 au 24 juillet afin de constituer un groupe régional JVC Val de Loire.
- **Implication dans les actions de communication** de notre syndicat : Concours Régional des vins de la Coopération, dégustation des Coup de Cœur des femmes, Préparation du Congrès national de juin 2022 à Sète et réunion

Communication - Promotion

❖ Valoriser les signes de qualité et les produits issus de la coopération

Concours des vins de la Coopération Occitanie

La 36ème édition du **Concours des Vins de la Coopération Occitanie** s'est tenue du 15 au 17 février 2022 à la cave Florés à Florensac dans l'Hérault, avec le **soutien des Jeunes Vignerons Coopérateurs.**
Ce concours valorise l'engagement des femmes et des hommes qui travaillent chaque jour collectivement au profit de la qualité, des transitions et du développement économique avec la particularité de distinguer à la fois des **cuvées conditionnées ou en vrac**.

Concours des Vins de la Coopération OCCITANIE

26e Coup de Cœur de Femmes

C'est le 29 juin 2022 que La Coopération Agricole Occitanie a accueilli la 26ème édition de son **« Coup de Cœur de Femmes »** à la cave **Les Costières de Pomerols** à Mèze dans l'Hérault. Le jury, composé d'une trentaine de femmes d'influence, amatrices ou professionnelles, a pu déguster les cuvées médaillées Or du Concours des Vins de la Coopération ainsi que les huiles d'olive des coopératives de la région. La remise des trophées s'est déroulée le jour même lors du Congrés national des Vignerons Coopérateurs de France.

❖ Le 49ème Congrès national des Vignerons Coopérateurs de France

Les Vignerons Coopérateurs d'Occitanie ont eu l'honneur d'organiser et d'accueillir ***49ème Congrès national des Vignerons Coopérateurs de France*** à Sète du 29 juin au 1er juillet dernier. Ce Congrès a permis de réunir plus de 250 congressistes et accompagnants venant de toutes les régions viticoles de France et de leur faire découvrir toute la douceur de vivre de l'Hérault et l'ambiance authentique de Sète avec **nos paysages exceptionnels et la diversité de nos produits aux saveurs de terre et de mer.**

49ÈME CONGRÈS DES VIGNERONS COOPÉRATEURS DE FRANCE
SÈTE

❖ Encourager le développement des systèmes alimentaires territoriaux

- Carte des Boutiques et Caveaux des Coop's d'Occitanie : **400 points référencés** en Occitanie. **15 000 cartes distribués** dans les offices de tourisme et sur les salons.
- **Les PAT** (Projet Alimentaire Territorial) : Mise en relation entre les porteurs de projet PAT et les Coopératives des territoires.
- **Développement de l'agritourisme et de l'œnotourisme** : Accompagnement des coopératives en partenariat avec la Région, les Conseils départementaux et organismes de tourisme. Mise en avant des caveaux certifiés sur un site portail. Suivi et mise en œuvre de **21 sentiers labellisés** Oenorandos® dans l'Hérault.

LA COOPÉRATION AGRICOLE
VIGNERONS COOPÉRATEURS
OCCITANIE

Au service des caves coopératives
Actions phares 2022

LA COOPERATION VITICOLE OCCITANIE

Siège Social -Auzeville

2 Avenue Daniel Brisebois
BP 82256 Auzeville
31322 CASTANET TOLOSAN
CEDEX
Tél : 05 61 75 42 82

Siège Administratif - Maurin

67 Avenue de Maguelone
Maurin – CS70006
34970 LATTES
Tél : 04 67 07 03 20

Antenne Nîmes

Maison des Vignerons
575 Chemin du Chai
30900 NIMES
Tél : 04 66 64 71 55

Antenne Narbonne

Maison des Vignerons
ZAC Bonne Source - BP 40527
11105 NARBONNE CEDEX
Tél : 04 68 90 22 22

Antenne Perpignan

Maison des Vins et des Vignerons
19, av. Gde Bretagne - BP 649
66006 PERPIGNAN CEDEX
Tél : 04 68 86 14 92

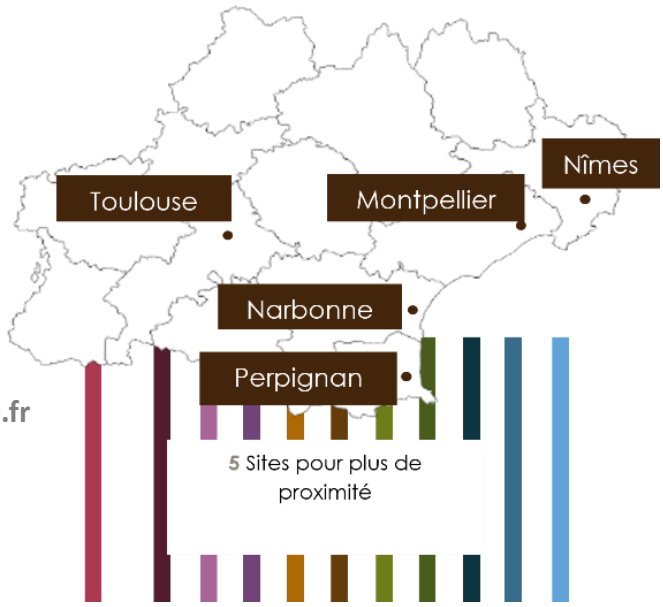

n.jean@coopoccitanie.fr
www.lacooperationagricole-occitanie.fr

Partenaires

Edition avril 2023